

COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation :
15 septembre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	8
Votants	9

Secrétaire de séance :
Mme Bronwenn PINSCHOF

Le **mardi vingt-deux septembre deux mille vingt-six à vingt et une heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Peumerit-Quintin se sont réunis, sur convocation de Madame Marie-Hélène BERNARD, Maire, à la salle communale de Peumerit-Quintin.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-Hélène BERNARD, M. René LERAY, Mme Annie BENION, M. Jean-Pierre DEREDEL, M. Mickael HOURMAN, M. Alan LE ROUX, Mme Bronwenn PINSCHOF, Mme Aela GUILLERMIC.

ETAIT REPRÉSENTÉE : Mme Nolwenn BLOUIN (pouvoir à Mme Marie-Hélène BERNARD)

ETAIENT ABSENTS : Mme Riwanon LABASQUE, M. Yeltaz FIGUEL.

DÉLIBÉRATION N°2026_11_01

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2026

Madame la Maire rappelle que le CGCT indique que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Maire et le ou les secrétaires. Selon la jurisprudence, le conseil est maître de la rédaction du procès-verbal qui est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Aucune remarque sur la rédaction du projet de document présenté aux élus n'est exprimée.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE la proposition de procès-verbal pour le conseil municipal du 27 août 2026.

La secrétaire de séance,
Mme Bronwenn PINSCHOF
Conseillère municipale

La présidente de séance,
Marie-Hélène BERNARD
Maire

